LA PLURIDISCIPLINARITÉ, CONDITION ESSENTIELLE DANS L'ÉTUDE CONSTRASTIVE DU FONCTIONNEMENT DU DISCOURS DU MILIEU DE RÉCLUSION (FRANÇAIS ET ROUMAIN)[1]

Résumé : *Le milieu de réclusion a toujours suscité l'intérêt des chercheurs se lançant dans l'explication du comportement des détenus et leur évolution psychique dans certaines périodes de leur prisonniérisation*[2] *(Combessie, 2009 : 73). Notre approche vise l'analyse du milieu carcéral dans une perspective pluridisciplinaire en vue de comprendre le processus d'acquisition du discours de la prison par le sujet parlant-détenu et le fonctionnement de ce discours. Placés dans un milieu privatif de liberté, les sujets parlants-détenus suscitent notre intérêt par les transformations que leur identité discursive souffre du moment où ils quittent la communauté discursive cible (le milieu commun) et deviennent membres de la communauté discursive source (la communauté de la prison) en acquérant progressivement le discours de ce milieu.*

Mots - clés *: milieu de réclusion, interactions verbales, pluridisciplinarité, contrastivité culturelle.*

Abstract: *The medium of reclusion always aroused the interest of the researchers launching out in the explanation of the behavior of the prisoners and their psychic evolution during certain time of their prisonization (Combessie; 2009: 73). Our approach aims at the analysis of the prison medium from the multi-field point of view in order to understand the process of acquisition on the speech of the prison by the subject speak prisoner and the operation of this speech. Placed in a private medium of freedom, the subjects speak prisoners arouse our interest by the transformation which them discursive identity suffers from the moment when they leave the discursive community source (common medium) and become members of the discursive community target (community of the prison) by gradually acquiring the speech of this medium.*

Keywords*: medium of reclusion, verbal interactions, multidisciplinarity, cultural contrastivity.*

Justification du choix du sujet de recherche

En paraphrasant Pierre Bourdieu (1982), nous pouvons donner une définition du discours carcéral et dire qu'il signifie d'une part la concrétisation des moyens par lesquels le sujet parlant-détenu fait les représentations mentales sur le milieu de réclusion et d'autre part les autorités qui représentent ce dernier, donc la réalité imposée au sujet parlant, ainsi que la construction de la *façade sociale* (Goffman, 1973 : 30-33) du reclus. Dès ces premières lignes, nous sommes orientée vers la problématisation d'un discours qui implique l'idée d'institution et vers l'idée de communauté « La façade sociale tend à s'institutionnaliser en fonction des attentes stéréotypes et abstraites qu'elle détermine et à prendre une

[1] **Valentina HOHOTĂ**, Université de Craiova/ Université de Bourgogne
hohotavalentina@yahoo.com

[2] La prisonniérisation représente l'assimilation progressive des valeurs de l'univers carcéral. L'enfermement prolongé est synonyme avec l'intériorisation de la part du détenu des habitus spécifiques au milieu de réclusion : ne plus ouvrir la porte, ne prendre aucune initiative.

BDD-A13367 © 2013 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:45:18 UTC)

signification et une stabilité indépendantes des facteurs spécifiques qui se trouvent être accomplies sans son couvert, à un moment donné. La façade devient une représentation collective et un fait objectif. » (Goffman, 1973 : 30-33)

Le milieu carcéral suscite notre attention vu les changements démographiques qui ont eu lieu ces deux dernières décennies. Dans le cas des immigrés roumains, nous soutenons l'idée que la France a toujours constitué un État intéressant surtout pour la facilité avec laquelle les personnes arrivées sur le territoire de la France peuvent apprendre ou améliorer leur connaissance du français. Cette immigration massive s'appuie aussi sur le fondement du système d'enseignement roumain, qui propose dans toutes les écoles, à partir des classes primaires, le français en tant que première ou deuxième langue étrangère, ou même comme langue d'enseignement dans les classes des lycées bilingues, cela continuant jusqu'aux études universitaires déroulées exclusivement en français.

En second lieu, grâce à cette situation, la présence des immigrés roumains et appartenant aux autres nationalités sur le territoire français, nous sommes capable de mettre face à face deux cultures différentes, des mentalités et des pratiques manifestées dans des communautés discursives différentes du point de vue de la constitution : les prisons roumaines sont des communautés discursives exclusivement monolingues tandis que les prisons françaises sont des communautés discursives multilingues. Cette immigration européenne a été très vite suivie de *l'immigration extra-européenn*e (Gadet, 2007 : 128) Maghrébins, Africains, Asiatiques étant venus des anciennes colonies françaises.

Etant données ces coordonnées sociales, linguistiques et culturelles « Les variations de la forme du discours … dépendent ainsi d'une part de la tension objective du marché, c'est-à-dire du degré d'officialité de la situation et, dans le cas d'une interaction, de l'ampleur de la distance sociale entre l'émetteur et le récepteur, ou leurs groupes d'appartenance, et d'autre part, de la sensibilité du locuteur à cette tension, et à la censure qu'elle implique, ainsi que de l'aptitude, qui leur est étroitement liée, à répondre à un haut degré de tension par une expression hautement contrôlée, donc fortement euphémisme. » (Bourdieu, 1982 : 79)

Hypothèses de travail

a.La recherche contrastive du discours carcéral impose un regard sur la culture de l'État dont le chercheur vise le milieu de réclusion.

b.Dans le cas de la maîtrise du discours de la prison, l'acquisition de la compétence de communication ne peut pas se faire en dehors du phénomène de *déculturation*[1]. (Goffman, 1968: 56)

La construction du corpus

Notre recherche part d'une prise de contact avec 100 *témoins* (Combessie, 1990 : 35), hommes et femmes du Pénitencier de Haute Sécurité de Craiova et de la Maison d'Arrêt de

[1] Pour les reclus dont le séjour se prolonge, on parle d'une désadaptation qui rend l'intéressé temporairement incapable de faire face à certaines situations de la vie quotidienne.

BDD-A13367 © 2013 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:45:18 UTC)

Dijon et du Centre de Détention de Joux la Ville. Vu qu'en Roumanie l'enregistrement oral d'un nombre élevé de détenus (50 personnes dans notre situation) est interdit, nous nous proposons d'arriver à la langue des reclus à l'aide de l'écrit. Nous sommes partie donc de méthodes semi-directives, plus précisément de l'application de questionnaires à questions ouvertes. Le questionnaire que nous utilisons contient 19 questions et traite des points suivants : présentation individuelle de la personne détenue, le milieu de réclusion, les collègues de cellule, les activités dans la prison et les relations avec la famille/ les amis. Les *variables sociales* (Calvet, 2011: 26) que nous prenons en considération nous ont permis une répartition des détenus selon : l'âge - environ 45 ans/environ 21ans, le degré d'instruction - plus ou moins instruits (école primaire - collège vs lycée - études universitaires), la période passée dans la prison - détenus anciens (plus de 7 ans purgés) / détenus récemment arrivés dans la prison (moins de 2 ans purgés), donc des reclus se trouvant dans des étapes différentes de la prisonniérisation , la nationalité - locaux/ immigrés, le sexe - hommes / femmes.

Chacun de ces critères de classification représente une facette de l'identité des témoins participant à notre recherche et s'explique de la manière suivante dans le but visé par notre recherche.

a. L'âge des détenus, étant en grande partie en lien avec la mobilité des personnes, permet au chercheur de surprendre l'influence de la langue maternelle et/ ou des langues étrangères sur le discours du sujet parlant-détenu.

b. Le degré d'instruction donne la possibilité à ceux qui s'y intéressent de saisir dans quelle mesure le discours carcéral influence l'idiolecte du sujet parlant-détenu.

c. La période passée dans la prison suscite la question de la fréquence de l'utilisation de l'un de deux discours, commun ou carcéral, après une période plus ou moins considérable que le détenu a passée dans le milieu de réclusion.

d. La nationalité des personnes privées de liberté met en discussion le changement de l'identité linguistique et/ ou discursive du sujet parlant-détenu dans un milieu de réclusion multilingue.

e. Le genre des personnes privées de liberté nous fait réfléchir sur la fréquence et les nuances de la manifestation du discours de la prison pour les hommes et pour les femmes.

Cadre théorique

Toute communauté discursive manifeste son existence par le fonctionnement de son discours lors des interactions verbales dans lesquelles ses membres se lancent. Notre étude garde comme point de départ la définition exclusivement sociologique conformément à laquelle « Le délinquant est celui qui souffre d'un défaut de socialisation; dans les représentations les plus anciennes, il est celui dont les désirs ne sont pas réfrénés par un milieu *amoral* et qui est trop *faible* pour réguler ses conduites.» (Digneffe, 1990 : 45) et propose une analyse du détenu en tant qu'élément central donnant vie à la communauté discursive de la prison. En élargissant la définition sociologique, nous nous penchons sur le sujet parlant-détenu en tant que sujet actif impliqué dans la vie du milieu de réclusion «Le délinquant, dans sa dimension d'acteur social, n'est pas un sujet passif, mais un être qui développe ses comportements (et notamment délinquants) en relation avec les situations

BDD-A13367 © 2013 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:45:18 UTC)

sociales et interpersonnelles extrêmement complexes du code sociétal dans lequel il évolue. Pour autant, l'acteur social n'est pas une abstraction mais un individu, porteur d'une histoire propre en devenir agissant à ce titre de manière particulière sur l'environnement.» (Carion, 1996 : 110).

Dans notre interprétation, le sujet parlant-détenu est suivi en tant qu'énonciateur ou récepteur lors des interactions verbales. Nous privilégions l'emploi du terme *énonciateur* au lieu d'*émetteur*, en considérant que le premier signifie (tout comme le deuxième aussi) la personne qui transmet un message, mais un message qui lui appartient en totalité dans toutes les situations de communication.

Tout comme le milieu commun, la communauté discursive du milieu de réclusion construit un discours qui la représente ce qui, dans notre interprétation, la rend analysable en tant que « organisation de la diversité » (Hymes, 1991: 52).

L'objectif de notre recherche est d'identifier les domaines qui traitent du milieu de la prison et d'expliquer leurs perspectives concernant l'existence sujet parlant-détenu et l'« institution totalitaire » (Goffman ; 1968 : 75-76) qu'est la prison.

Nous trouvons un point de départ pour notre recherche dans la répartition des détenus sur des critères psychologiques faite par Born (2003) qui les catégorise en fonction de leur comportement délinquant. Nous parlons d'un délinquant *occasionne*l et le délinquant *de carrière* (Born, 2003 : 36), donc d'un comportement qui impose aussi une discussion sur la prisonniérisation, cette dernière étant analysée en tant que conséquence du comportement déviant de notre sujet. Les deux catégories de délinquants mentionnées ci-dessus se distinguent par la fréquence des délits commis et par leur gravité. Born nuance son analyse et se concentre aussi sur la description et l'explication du phénomène de la délinquance surpris pendant les différentes périodes de la vie du potentiel malfaiteur. Le psychologue prend en considération le milieu familial peu encourageant et l'âge comme éléments décisifs dans le comportement délinquant des gens. La typologie de la délinquance surprend en fait l'ampleur que le phénomène peut prendre dans des contextes sociaux divers. Il y a donc la délinquance *sporadique*[1], *explosive*[2], *persistante intermédiaire*[3], *persistante grave*[4] (Born, 2003 : 39).

Notre étude sociolinguistique se concentre sur la compréhension d'un milieu institutionnel dont les règles de fonctionnement administratif sont imposées de l'extérieur, ce qui impose la construction de codes de communication, verbaux ou non-verbaux, entre les personnes privées de liberté en vue de se détacher au niveau de l'expression de l'extérieur représenté par les autorités de la prison. De ce point de vue, nous rapportons notre étude aux idées sociologiques de Goffman qui parle des *adaptations primaires* (les modalités par lesquelles les reclus tentent de respecter les règles de l'institution) et *adaptations secondaires* (subterfuges qui permettent aux reclus de se créer des espaces de liberté). (Goffman, 1968 : 75-76) Concrètement, dans la situation de notre échantillon, on observe que les détenus français et roumains en trouvant toujours des possibilités pour

[1] Actes délictueux de faible gravité et peu fréquents commis par un délinquant adolescent.
[2] Infractions plus nombreuses, commises par des malfaiteurs d'âge adulte sur le fond des problèmes familiaux.
[3] Délinquance de longue durée, de gravité intermédiaire. Les actes posés commencent souvent dans l'enfance et persistent dans l'âge adulte.
[4] Des actes de plus en plus nombreux et de plus en plus graves au cours de l'adolescence et se prolongeant en une carrière criminelle adulte. Le meurtre peut survenir très souvent.

BDD-A13367 © 2013 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:45:18 UTC)

éviter les règles de la prison et en excluant linguistiquement les représentants du milieu privatif de liberté, se forment une identité discursive et comportementale.

Des réponses aux questionnaires que nous avons étudiées jusqu'à présent, nous avons identifié la fréquence avec laquelle on mentionne certains objets que les prisonniers français et roumains utilisent**.** Ces objets leur sont utiles surtout pour communiquer, voire se transmettre des messages. Pour la communication entre les cellules, le français et le roumain ont imposé les termes *téléférique* et *caleaşca*[1] pour dénommer un *élastique / une ficelle employé (e) pour faire passer un objet quelconque d'une cellule à l'autre* avec le détail *les cellules se trouvent dans le même bâtiment, mais à des niveaux différents*. Le roumain nous fait connaître aussi le terme *tramvai (fr.tram),* celui-ci désignant la même action, mais avec la précision que les cellules se trouvent dans des bâtiments et étages différents. À l'aide de ces deux moyens (*caleaşca* et *tramvaiul*) les détenus échangent des objets interdits que l'on dénomme *mort* en français. Toujours pour maintenir une communication entre les cellules se trouvant dans le même bâtiment ou dans des bâtiments différents, on utilise le terme roumain *ecsiva (fr.babille, biffeton / bifton)*, c'est-à-dire *des bouts de papier sur lesquels les condamnés écrivent et se transmettent diverses messages*. D'habitude, ces objets interdits sont *parachutés*, si on utilise le langage des délinquants français. Souvent, lorsque le surveillant arrive, ils s'exclament: *Cachez le mort !*

La contrastivité culturelle

Vu que l'on discute du milieu de la prison de deux pays, la Roumanie et la France, on se lance dans notre démarche scientifique dans la discussion de l'idée de contrastivité. L'essence de la linguistique différentielle et l'interprétation que nous donnons au discours du milieu carcéral nous obligent à nous concentrer sur la comparaison des aspects linguistiques qui caractérisent le discours des deux milieux de réclusion, français et roumain, ainsi que d'insister sur la mise en évidence des traits culturels de chaque État, traits qui, à notre avis, représentent les prémisses pour le développement du discours en question.

Nous définissons la *contrastivité culturelle* (externe) comme les différences entre les particularités d'attitudes et culturelles qui déterminent un certain sujet parlant à s'adapter et à réagir d'une certaine manière, dans une situation de communication quelconque et dans un certain milieu. Pourquoi ce genre d'analyse dans les prisons roumaines et françaises ? Loin de dire qu'il est suffisant de faire une étude lexicologique, des inventaires de mots donc, l'idée de notre recherche est venue suite aux changements démographiques enregistrés en Europe ces deux dernières décennies suite aux immigrations considérables, voire, le mélange des langues et des cultures saisissables dans les grandes communautés linguistiques. C'est la raison qui nous détermine à affirmer que toute étude linguistique ne peut pas exister en dehors des cultures des communautés discursives/ États concernés.

[1] Terme qui ne connaît pas un équivalent en français, les détenus des prisons françaises utilisant le terme *téléphérique* pour désigner les deux modalités décrites ci-dessus de se transmettre des objets d'une cellule à l'autre.

BDD-A13367 © 2013 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:45:18 UTC)

Dans notre interprétation du phénomène, le premier aspect qui renvoie à l'idée de contrastivité est l'identification pour chacun des deux milieux carcéraux d'une source de la stéréotypie linguistique liée à la culture des deux états:

a. l'utilisation des termes religieux (détenus roumains) **:** *călugăr (fr. moine) - détenu ayant à purger une peine supérieure à dix ans; tare de sfânt*[1] signifie *policier ou juge incorruptible*; *a nu mai fi de niciun sfânt* désigne *la personne du milieu qui ne peut plus rendre ses activités utiles; a lovi la mir signifie tuer quelqu'un ; biserică (fr. eglise)* signifie *le siège de la police* ;

b. l'emploi des termes du domaine culinaire (détenus français): *camembert* signifie *espace circulaire divisé en quartiers égaux dans la cour de promenade d'une prison* et *le chargeur d'une arme à feu; boulanger* signifie *faux - monnayeur/ faussaire* ; *la boule* est *le pain du détenu ; manger du rouge* signifie *tuer quelqu'un*.

Un autre aspect de la contrastivité culturelle vise le comportement et les vices des reclus concernés. Nous faisons référence aux objets que les prisonniers utilisent. L'objet le plus important utilisé dans les pénitenciers de Roumanie et considéré comme l'unité de mesure généralement acceptée est *ţipla*[2]. Ţipla est le papier cellophane qui couvre le paquet de cigarettes à l'aide duquel on mesure le café, le sucre, etc. Unité de mesure connue et généralement acceptée dans les prisons roumaines, la ţipla trace les hiérarchies. Elle est remplie pour un détenu autoritaire qui demande à un autre détenu un certain produit, alors que pour *un carantin*, donc *un détenu récemment arrivé dans la prison*, celle-ci contient seulement une cuillère à café du produit demandé.

Pour ce qui est des objets interdits, ils sont introduits plus facilement dans le bâtiment de la prison à l'aide de familles des prisonniers. Pour cela, les détenus roumains emploient des phrases codées qui, insérées dans le contenu des lettres, transmettent certains messages. Par exemple, les questions *Ce mai face mama ?* (*fr. Maman va bien ?*) et *Cum o mai duci cu sănătatea ? (fr. Et ca va ta santé?)* signifient dans le langage des détenus roumains *Envoie-moi un kilo de sucre* et *Envoie-moi quelques paquets de cigarettes*. Comme un détail supplémentaire, pour justifier la première question, nous ajoutons que le sucre, ingrédient important pour les reclus roumains, est utilisé dans la prison en vue de la préparation clandestine de boissons alcoolisées. Les questions mentionnées ci-dessus peuvent donc montrer le besoin des personnes détenues de satisfaire certains vices, mais aussi la nécessité de se procurer des articles qui constituent de vraies monnaies d'échange dans la prison, par exemple, les cigarettes ou le café.

L'analyse que nous avons faite nous permet d'observer la présence dominante de la mentalité, de la complicité et des pratiques spécifiques au peuple roumain dans les prisons de notre pays par rapport à une diversité de pensée (suite aux immigrations sur le territoire de la France) rencontrée dans les prisons françaises. Etant donné les différences culturelles, la disposition des détenus dans les cellules[3] et la diversité des prisons sur le

[1] Terme ayant un fort lien avec la culture du peuple roumain, non identifié dans le langage carcéral français.

[2] Terme connu seulement dans le langage des reclus roumains.

[3] En France, il y a les Maisons d'Arrêt qui accueillent les personnes non encore condamnées et celles qui ont à purger une peine plus réduite d'une année et les Centres de Détention (qui connaissent à leur tour plusieurs sous-catégories) accueillant des personnes condamnées définitivement à des peines lourdes.

BDD-A13367 © 2013 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:45:18 UTC)

territoire de la France il est donc plus difficile pour les détenus d'avoir des habitudes et des comportements communs.

Types de relations dans le milieu carcéral

Le fonctionnement de la communauté discursive et de la communauté sociale retrouve son essence dans l'idée de hiérarchie, cette dernière étant tracée à partir de différents éléments. Notre recherche souligne certains critères que l'expression du statut dans le milieu de réclusion impose. A mentionner ici des critères linguistiques tels que: la maîtrise du discours carcéral, l'acquisition de certaines compétences et non linguistiques: le délit commis, la durée de la peine à purger, le nombre de *redescentes*[1], l'origine des détenus, l'âge des détenus, leur niveau intellectuel, les possibilités financières des condamnés et le degré d'intégration au sein de la communauté linguistique cible.

Dans notre interprétation du milieu de la réclusion, il y a deux types de relations à discuter:

Les relations horizontales manifestées entre les détenus ayant le même statut dans la prison (détenus anciens - détenus anciens, détenus récemment arrivés - détenus récemment arrivés). Les détenus qui ont le même statut au sein de la prison participent à des actions similaires et forment de *petits groupes* (Anzieu, 2003 : 44) pour s'entraider / partager les aliments que l'un d'entre eux reçoit de sa famille et pour dérouler des activités d'intérêt commun, habituellement, des activités spontanées et informelles du genre «conversation».

Les relations verticales - manifestées entre des personnes ayant des statuts différents au sein de la prison (surveillants - toutes les catégories des détenus, détenus anciens - détenus récemment arrivés dans la prison). Dans cette situation, les prisonniers ayant une certaine autorité dans la prison obligent les autres, surtout les détenus récemment arrivés, à faire des travaux ménagers dans la cellule. Ainsi, ceux qui font ces travaux sont appelés *Alba-Lux*[2] (dans les prisons roumaines) et *auxiliaires*[3] (dans les prisons françaises).

En continuant la discussion sur les relations entre les détenus, nous nous interrogeons sur la manière dont ces deux types de relations se manifestent au niveau du langage dans les prisons françaises quand il s'agit de la concrétisation des relations sociales identifiées dans l'ouvrage *Asiles, études sur la condition sociales des malades mentaux*:

a. relations entre copains (buddy relations) unissant, sans investissement sexuel, deux individus, dont chacun fait siennes, jusqu'à un certain point, les préoccupations de l'autre.

b. relations de flirt (dating relations) unissent deux personnes, généralement de sexe opposé, qui témoignent l'une pour l'autre d'un intérêt quelconque peu teinté de sexualité.

c. relations de clan (clique relations) unissant au moins trois personnes ou au moins deux couples qui manifestent une préférence marquées pour leur compagnie mutuelle et s'accordent un soutient réciproque.

[1] Pour les détenus français, des condamnations successives.

[2] Personnes détenues, dans la plupart des cas récemment arrivées en prison, qui font, volontairement en échange des biens ou obligées, les travaux menagers dans la cellule.

[3] Personnes détenues qui ont le statut d'employés de la prison et qui sont chargées d'aider les personnes privées de liberte se trouvant dans l'état de santé précaire

BDD-A13367 © 2013 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:45:18 UTC)

d. relations de commune appartenance (category relations), expression d'intérêt mutuel entre deux personnes quelconques, que le seul fait d'être institutionnalisées les rapproche.

e. relation du patron au protégé (patron relations) qui se nouent entre un membre du personnel et l'un des reclus à son service. (Goffman, 1968 : 332)

Les idées développées ci-dessus nous permettent de comprendre l'interdépendance des domaines linguistiques et non linguistiques dans la définition et le suivi de la mise en pratique du discours de réclusion. L'analyse du discours carcéral dans la perspective d'un seul domaine signifierait présenter de manière tronquée la réalité carcérale.

Dans la situation de la communauté discursive se manifestant dans une «institution totalitaire» (Goffman; 1968: 41), nous envisageons l'acquisition de la compétence de communication qui aide à l'expression de la stratification des membres de la communauté discursive, donc dans la concrétisation des relations entre les détenus. En lignes générales, la compétence de communication représente « l'ensemble des aptitudes permettant au sujet parlant de communiquer efficacement dans des situations culturellement spécifiques.» (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 11) En resserrant le sens du syntagme à notre domaine d'étude, la compétence de communication présuppose l'acquisition et, ultérieurement, l'utilisation du discours carcéral parallèlement au processus de *déculturation*[1] (Goffman, 1968 : 56), ces éléments réunis avec la capacité du sujet parlant de s'adapter au contexte communicatif.

Au sein de la communauté sociale, l'acteur social définit son statut par la mise en œuvre des compétences d'adaptation, compétences que nous interprétons en tant qu'éléments non linguistiques (psychologiques) se manifestant de manière différente en fonction des variables sociales *niveau d'études* et *âge de la personne détenue*: « L'identité sociale d'un sujet n'est pas une constante définitive; elle se définit et se redéfinit en communication et par les effets de la communication sur la vie des gens. Quand l'origine sociale et les expériences diffèrent, les interactions peuvent être gênées par les incompréhensions mutuelles, des évaluations faussées… L'évaluation des compétences communicatives peut être déviée, ce qui provoque une cassure encore plus considérable dans la symbolisation de l'autre.» (Boyer, 1996 : 219)

Notre recherche met face à face les milieux de réclusion de deux pays, fait qui nous oblige à prendre en considération plus attentivement la situation des prisons françaises où il y a des locuteurs pour lesquels le français n'est pas la langue maternelle. Donc, en tant que milieu multilingue, la prison impose une discussion sur la communication *interolloglotte* et les problèmes de communication que cette situation attire. La « communication interolloglotte représente l'interaction entre interlocuteurs communicant dans une langue cible commune qui ne correspond à aucune de leurs langues primaires. » (Behrent, 2007 : 16)

Dans une prison où il y a des détenus locuteurs de plusieurs langues, on pose le problème de l'étude de l'identité linguistique en tant que tentative d'appartenance à la culture de l'État où on purge la peine ou en tant que «signe d'un sentiment de perte d'identité ressenti pour sa langue, d'un sentiment particulier d'insécurité linguistique. A

[1] Pour les reclus dont le séjour se prolonge, on parle d'une désadaptation qui rend l'intéressé temporairement incapable de faire face à certaines situations de la vie quotidienne dans le milieu commun.

BDD-A13367 © 2013 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:45:18 UTC)

l'inverse, théoriquement les locuteurs de langues représentées comme dominantes, pour lesquels la question de la survie de la langue, a priori, ne se pose pas, ont une identité sociale qui est plus ou moins consciemment associée à l'identité linguistique.» (Abdenour, 2008 : 197) et/ ou de l'identité discursive «L'existence de dialectes, d'argots, de parlers non-standards est toujours le signe d'une coupure dans la société, que ce soit entre régions, entre malfaiteurs et honnêtes gens, entre élites et gens peu instruits, entre jeunes et vieux, entre hommes et femmes, pour peu que ces distinctions soient codifiées dans le langage. Une coupure qui est soulignée par l'usage du verlan est celle entre autochtones et immigrés.» (Méla, 1988 : 17). On y pense donc à l'assimilation de la langue de l'État où la personne privée de liberté purge sa peine, aux pièges dans l'adaptation du comportement à la situation de communication, aux difficultés de communications rencontrées et, finalement, à l'integration dans la communauté discursive cible.

Identité sociale et identité discursive dans le milieu de réclusion

Dans notre interprétation, le milieu carcéral ne peut être discuté qu'en le rapprochant de l'idée de stéréotypie. Les stéréotypes peuvent être définis comme « Les images dans notre tête qui médiatisent notre rapport au réel. Il s'agit des représentations toutes faites, des schémas culturels préexistants à l'aide desquels chacun filtre la réalité ambiante.» (Amossy, Herschberg, 1997: 26) L'adoption des stéréotypes linguistiques, qui sont très liés à la culture de l'État, a des fonctions non seulement en ce qui concerne la relation énonciateur-récepteur, mais aussi contribue à la formation des représentations mentales sur la réalité carcérale.

Quant au sujet verbal-détenu en tant qu'énonciateur, nous identifions les fonctions identitaires (ce qui est synonyme avec l'expression de l'appartenance à une certaine communauté linguistique) et de manipulation sémantique du message (pratiquement, lors des interactions verbales, le sujet parlant-détenu influence volontairement le message émis). Pour ce qui est du destinataire, celui-ci s'identifie avec la fonction de sélection (le message émis s'adresse à un certain récepteur). L'utilisation du vocabulaire carcéral dans des situations de communication spécifiques contribue à un rajeunissement de la langue grâce tout particulièrement aux innovations lexicales.

L'acquisition de la compétence de communication nous permet d'avoir une vision adaptée au milieu de réclusion. De ce point de vue, la compétence de communication constitue l'acquisition et l'utilisation du code des détenus, cela étant cumulé au processus de déculturation.

Notre vision sur le discours de la délinquance tend à le rapprocher, du point de vue du lieu où il prend naissance et se développe, des traits du discours spécialisé ou du discours professionnel. Il est bien connu que, dans le cas du développement d'un discours institutionnel, l'institution-mère joue un rôle très important dans la responsabilisation des locuteurs avec son autorité, donc la valeur des mots que les locuteurs prononcent réside non pas dans le statut du locuteur lors des interactions verbales, mais surtout dans l'autorité de l'institution qui l'a délégué.

En totale opposition avec ce que le discours spécialisé/professionnel représente, le discours des détenus n'est pas influencé/influençable par l'institution. La prison n'a pas d'autorité sur le langage, le milieu carcéral constituant donc la prémisse, la raison de l'évolution du discours dans une certaine direction, celle de figement. Pour les milieux de

BDD-A13367 © 2013 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:45:18 UTC)

réclusion de deux pays concernés, nous pouvons discuter du développement d'une identité discursive imposée aux nouveaux venus par la communauté discursive cible, la *conscience collective* (Lévi-Straus, 1983 : 13), identité qui trouve son point de départ dans l'adoption des codes spécifiques au milieu de réclusion, y compris les éléments de stéréotypie linguistique.

Conclusions

S'inscrivant dans la catégorie des études sociétales, notre recherche s'est proposé d'identifier les domaines s'intéressant au milieu de la délinquance et d'expliquer la perspective de chacun d'eux sur la réalité carcérale. Pour la psychologie et la sociologie, le milieu de réclusion présuppose la classification des détenus, la mise en évidence des différents types de délinquance, à partir du milieu de vie de l'actuel reclus, ainsi que l'explication des relations entre les personnes privées de liberté. Notre approche sociolinguistique, qui, au niveau théorique et terminologique, s'appuie en certains points sur des domaines non linguistiques (sociologie, psychologie), analyse la prison dans la perspective des interactions verbales dans lesquelles les sujets parlants-détenus se lancent, des relations qu'ils réussissent à se construire et dans la perspective des deux types d'identités identifiés et discutées, linguistique et discursive. On s'appuie sur les interactions verbales des détenus pour faire une classification de ceux-ci, mais aussi pour comprendre les relations qui s'établissent entre eux dans les conditions ou le sujet parlant-détenu utilise pour une période plus ou moins longue le même discours dans des situations de communication à caractère répétitif. Etant donné ces coordonnées, le sujet parlant-détenu nous apparaît vivant, complexe en tant que sujet d'analyse et utilisant le milieu « totalitaire » ainsi que le fonctionnement du discours de réclusion pour l'expression de la « façade sociale » et pour montrer son lieu dans la hiérarchie carcérale. Les trois perspectives que notre étude surprend peuvent être synthétisées: les sciences non linguistiques présentent leur représentation sur le milieu de réclusion, tandis que les sciences du langage se concentrent sur les représentations que les sujets parlants ont sur le milieu en question pour les chercheurs donnent une explication scientifique à ces représentations.

Bibliographie

Amossy, R.., Herschberg, P., 1997, *Stéréotypes et clichés*, Collection 128, Nathan Université.
Behrent, S., 2007, *La communication interalloglotte. Communiquer dans la langue cible*, Paris, l'Harmattan.
Arezki, A., 2008, « L'identité linguistique, une construction sociale et/ ou un processus de construction socio-discursive? », *Synergies Algérie*, no. 2, p. 191-198.
Born, M. (2e édition), 2003, *Psychologie de la délinquance*, Bruxelles, Éditions de Boeck Université.
Bourdieu, P., 1982, *Ce que parler veut dire. Économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
Boyer, H. (éd), 1996, *Sociolinguistique. Territoire et objets*, Lausanne, Paris, Délachaux & Niestlé.
Calvet, J.-L., 2011, *La sociolinguistique*, Paris, PUF, Collection *Que sais-je?*.
Cario, R., 1996, Jeunes délinquants. A la recherche de la socialisation perdue, Paris, l'Harmattan
Combessie, Ph., 2009, *La sociologie de la prison*, La Découverte, Coll. Sociologie.
Digneffe, Fr., 1990, *Acteur social et délinquance. Hommage à Christian Debuyst*, Liège, Bruxelles, Éditeur Pierre Mardaga.

BDD-A13367 © 2013 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:45:18 UTC)

Gadet, Fr., 2007, *La variation sociale en français. Nouvelle édition revue et augmentée*, Paris, Éditions Ophrys.
Goffman, E., 1968, *Asiles, études sur la condition sociale des malades mentaux,* Paris, Éditions de Minuit.
Goffman, E., 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*.1, Paris, Les Éditions de Minuit.
Hymes, D., 1991, *Vers la compétence de communication*, Paris, Éditions Didier.
Kerbrat-Orecchioni, C., 1990, *Les interactions verbales*, T.1, Paris, Armand Colin
Méla, V., 1988, « Parler verlan, règles et usages », *Langages et Société* Contributions dans le cadre de volumes collectifs, 45, 1, pp. 47-72.
Lévi- Straus, C. (éd.), 1983, « L'identité », *Séminaire interdisciplinaire*, Éditions Gallimard.

Valentina HOHOTĂ est étudiante en 3e année doctorat à l'Université de Craiova et à l'Université de Bourgogne. Sa thèse de doctorat s'intitule « Contrastivité dans le discours stéréotypé de la délinquance ». Sous la direction de Madame la Professeur Cristiana Nicola TEODORESCU (Univ. de Craiova) et du Monsieur le Professeur Laurent GAUTIER (Univ. de Bourgogne), elle se penche sur l'étude contrastive des milieux de détention français et roumain. La perspective sociolinguistique dans laquelle cette recherche se développe se propose de comprendre les représentations mentales que les prisonniers ont sur le milieu de détention. Parallèlement à la thèse, elle est intéressée à étudier le français à substrat professionnel, plus précisément, elle analyse le rôle du langage mathématique dans des œuvres littéraires. En tant qu'Assistant Ingénieur à la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon, elle travaille avec M. Laurent GAUTIER dans le cadre du projet OenoLex Bourgogne.

BDD-A13367 © 2013 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:45:18 UTC)